

PATRIMOINE DU PROTECTORAT

COMMUNICATION

J.C.N FORESTIER ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS SUR L'EMPIRE CHÉRIFIEN DU MAROC 1912 – 1914



WWW.MAROCPLURIEL.COM

Saïd Mouline
Architecte, sociologue, linguiste
Rabat, le 16/05/2015

J.C.N FORESTIER ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS SUR L'EMPIRE CHÉRIFIEN DU MAROC 1912 – 1914

Préambule

Le Traité de Fès du 30 mars 1912 a instauré le Protectorat français sur le Maroc (1). Par Décret du 28 avril 1912, le Général Lyautey est nommé Commissaire Résident général du Protectorat français au Maroc. Il débarque le 13 mai 1912 à Casablanca. Agé de cinquante huit ans, expérimenté et auréolé de gloire, Lyautey était passionné de l'Urbs Condita. (2)

Fort de son expérience coloniale passée, (3) plus enclin à une stratégie de gestion administrative du territoire conquis qu'à une stratégie de guerre, Lyautey, à 58 ans, savait précisément ce qu'il voulait et, d'emblée, imposa au Maroc, trois règles à respecter scrupuleusement dans le programme d'urbanisation :

- . D'une part, séparer les médinas et les villes européennes.
- . D'autre part, protéger le patrimoine culturel de l'Empire Chérifien.
- . Le troisième impératif est de voir appliquer aux villes nouvelles les principes les plus modernes et les plus raffinés de l'urbanisme contemporain.

L'originalité de Lyautey n'est pas seulement d'avoir prôné ces règles mais de les avoir appliquées rigoureusement.

Ces options majeures prises, Lyautey va faire appel tout d'abord à Jean-Claude-Nicolas Forestier qui assumait alors la charge de Conservateur des promenades de Paris. Lyautey connaissait Forestier (4) Polytechnicien, issu de l'Ecole forestière de Nancy et artiste de surcroît, Forestier est une figure tutélaire de l'urbanisme, discipline nouvelle progressivement conceptualisée à partir du début du siècle, à laquelle il consacra de nombreux ouvrages présentant des approches pionnières, notamment dans "Grandes villes et systèmes de parcs" paru en 1906. Il a été membre fondateur de nombreuses institutions, qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'urbanisme. Membre fondateur de la section d'Hygiène urbaine et rurale du Musée Social en 1908, membre fondateur de la Société française des Architectes urbanistes, en 1911, membre fondateur de l'Ecole d'Art Public, en 1916, membre fondateur de l'Ecole des Hautes Etudes Urbaines, en 1919, etc. (5). De même qu'il a réalisé des jardins restés célèbres en Europe et en Amérique latine, etc. (6) C'est en raison de son sens de l'urbanisme prévisionnel et de sa vision à long terme de la forme urbaine, à une vaste échelle, que Lyautey lui confie une Mission au Maroc. Mission au cours de laquelle il allait expérimenter sa conception novatrice de l'aménagement qui allie composition urbaine et composition du paysage et de sa vision à long terme de la forme urbaine à une vaste échelle Mission destinée à asseoir, au plan des techniques et procédés urbanistiques, son projet de création de villes nouvelles et des rapports qu'elles pouvaient entretenir avec les villes préexistantes (7).

La Mission au Maroc

Ainsi, par un courrier en date du 6 janvier 1913, du Ministre des Affaires étrangères au Préfet de la Seine, « Monsieur Forestier conservateur des promenades de Paris, est sollicité pour une mission en vue de l'étude des réserves de terrain pour la création dans les villes du Protectorat de parcs et de jardins publics ». Au terme d'une année, il conclut cette mission par un rapport magistral : "Rapport des réserves à constituer au dedans et aux abords des villes capitales du Maroc. Remarques sur les jardins arabes et de l'utilité qu'il y aurait à en conserver les principaux caractères". L'importance et la portée de ce rapport sur l'aménagement des villes au Maroc sont longtemps restées méconnues malgré son impact et l'application effective des orientations tracées par Jean Claude Nicolas Forestier (8)

Ce rapport remis au terme de la mission de Forestier à Lyautey est longtemps demeuré un chaînon manquant de l'histoire de la planification urbaine au Maroc sous Protectorat français Il préconise, parmi bien d'autres propositions, le respect de la configuration de la ville arabe dans le cadre de l'extension des villes impériales et donne les principales orientations des grandes villes du Protectorat, s'inscrivant de manière innovante non seulement dans l'architecture du Maroc mais aussi dans l'histoire générale de l'architecture et de l'urbanisme du début du XXème siècle. « (...) il marque les formes de la planification des grandes villes du protectorat appartenant ainsi, non seulement à l'histoire du Maroc, mais également à l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme français puisque au Maroc est expérimenté un mode de construction de la ville qui ne sera introduit en France qu'en 1919 » (9)

Ce rapport contribue, d'autre part, à assurer l'articulation entre les entités urbaines anciennes et nouvelles par un traitement paysager, par une nature médiatrice entre des entités qui doivent rester spatialement et socialement distinctes. Ce qui permet de préserver les traditions et le patrimoine des "indigènes", de les valoriser et de les magnifier, dans un futur exproprié au bénéfice des "protecteurs" pour lesquels vont être construites des villes résolument modernes.

Pour ce faire, Lyautey entérine les préconisations du conservateur des Promenades de Paris et sur sa recommandation, fait venir à Rabat, l'architecte Henri Prost (10). Deux politiques d'aménagement vont désormais être distinguées, habilement combinées et mises en œuvre dans un même dessein urbain.

Ville indigène et ville européenne, mitage et chancre

Préserver les traditions et le patrimoine des « indigènes » consiste tout naturellement à maintenir leurs villes dans les murailles qui les contiennent ou s'en éloigner suffisamment pour éviter tout contact direct. Les murailles des capitales impériales, Fès, Marrakech, Meknès et Rabat sont toutes maintenues

La séparation complète des villes indigènes et des villes européennes, est une exigence de Lyautey. A Rabat, par exemple, la médina est bordée sur deux côtés nord et est, par l'Océan et le Bouregreg, les deux autres côtés, sud et ouest, sont limités par des murailles. On ne peut s'empêcher de penser à l'impératif de cette exigence qui s'inscrit même dans la toponymie. Les murailles sont « doublées par des des "militaires". En effet l'une des murailles va se trouver accolée au Boulevard du Général Gallieni que prolonge le Boulevard du Général Joffre et l'autre se trouvera accolée au Boulevard du Colonel Gouraud. Ce sont des militaires de très haut rang qui vont faire les "sentinelles" autour de la cité musulmane. Lyautey voulait maintenir l'intérieur des villes indigènes, ainsi délimitées dans un état authentique et s'était élevé maintes fois contre ce qu'il appelait le "mitage". Le refus du "mitage" est d'abord l'affirmation politique d'une coexistence pacifique entre deux communautés préservées dans leurs valeurs et systèmes de représentation et leurs identités singulières. Les directives de Lyautey à ce sujet ne souffrent d'aucune ambiguïté : "Il y a, à l'origine de la mutilation et même souvent de la disparition des villes indigènes, dans les pays où s'installe l'Européen, la tendance toute naturelle, forcée même au début, à s'installer là où se trouvent la vie et les affaires, c'est-à-dire dans la ville indigène. A très bref délai chacun s'y gêne et en souffre (...) toutes les habitudes, tous les goûts s'opposent. Peu à peu, la ville européenne chasse le natif, sans pour cela réaliser les conditions indispensables à notre vie moderne, de plus en plus étalée et trépidante. En somme, il faut toujours, et vite, finir par sortir de la ville indigène et créer de nouveaux quartiers. Mais il est trop tard : le mal est fait : la ville indigène est polluée, sabotée, tout le charme en est parti et l'élite de la population l'a quittée" (11)

En effet, le temps que la ville nouvelle sorte de terre, le "mitage" a déjà fait son œuvre plus particulièrement sur les grandes artères périphériques qui enserrant la médina à l'intérieur de ses remparts. Hôtels restaurants, brasseries, cafés et terrasses, kiosques à musique, boucheries, charcuteries, commerces, bureaux de tabac, magasins de mode, divers, etc. Autant d'édifices, d'attitudes, de modes de comportement, d'activités qui nuisent à la ville indigène et à ses habitants et témoignent d'un irrespect de leur identité, de leur espace social et de leurs valeurs alors que, par ailleurs, le maître mot est de conforter, de séduire et de protéger le patrimoine architectural. Grâce à son talent, aux caractéristiques et à la souplesse du cadre et du paysage urbains tels qu'il les a conçus avec Forestier que Henri Prost saura appliquer ces règles avec nuance et intelligence selon chaque situation.

Les jardins de Forestier

Les jardins de Forestier s'inscrivent dans la nouvelle vision que porte le rapport remis à Lyautey en décembre 2013. Certains jardins son de sa conception, d'autres sont des réserves pour des jardins à venir pour compléter le territoire dans cette conception.

A Rabat, alors que le problème de sa désignation en tant que capitale faisait encore problème (12), Forestier conçoit en 1914 son premier jardin, le "Jardin d'Essais", le plus grand de toute la ville, qui se développe sur une superficie de 17 hectares sur une pente douce où prennent place sept gradins. Comme un écrin pour magnifier l'entrée de Rabat, il est traversé par une imposante avenue, bordée de deux rangées de ficus de chaque côté qui encadrent dans une longue et large percée ascendante la majestueuse porte almohade du XIIème siècle, Bâb er-Rouah.

Dans l'axe du Jardin d'essais, au sud et plus en hauteur, c'est le jardin du "Belvédère" que conçoit Forestier pour recevoir la Foire de Rabat qui s'y est déroulée, inaugurée par le Sultan et le Résident général, en septembre 1917. Le Belvédère surplombe le Jardin d'Essais et, comme son nom l'indique, il traduit cette volonté constante d'aménager des vues. Le Belvédère offre, en effet, un panorama exceptionnel sur la puissante muraille almohade, ponctuée par ses portes majestueuses et sur l'estuaire du Bouregreg encadré par les villes blanches des médinas de Rabat et de Salé.

Pour prémunir cette percée visuelle, à partir de la Résidence générale, de tout édifice pouvant l'obstruer ultérieurement, un jardin, "Le Triangle de vue" fut projeté. Sa conception sera confiée à Michel Zaborsky, en 1924, architecte-paysagiste, de l'Ecole d'Horticulture de Versailles. Le jardin se développe sur une superficie de onze hectares, dont le sommet part du quartier de la Cathédrale Saint-Pierre et dont la base vient épouser la muraille andalouse. Outre son rôle dans l'organisation du tissu urbain, il offrait un parc considéré comme le premier terrain de jeux pour enfants dans les nouvelles agglomérations du Maroc du début du siècle.

La coulée de verdure

Ces quelques exemples, pris à Rabat, montrent le soin avec lequel Forestier horticulteur, aménage le territoire, l'espace urbain et le paysage de la capitale conformément au rapport rendu à Lyautey. Alternance des jardins qui doublent les remparts de la médina et concourent à sa préservation et des jardins de la ville moderne future. Ce même schéma se retrouve dans les capitales impériales et dans les grandes médinas. En vérité le travail de Forestier, pour la nouvelle capitale, fait preuve d'une grande ingéniosité. Étudié en détail, il s'avère plus fin et plus minutieux. On peut le résumer comme le projet d'une coulée de verdure qui, à partir de l'extrémité sud ouest du Jardin d'Essais, va couvrir toute l'agglomération, médina et ville moderne jusqu'à l'Océan et au Bouregreg. (14). D'autre part, à partir des entrées percées dans la muraille et dénommées, à l'époque, les "Trois Portes", C'est cette coulée de verdure qui pénètre en premier dans la muraille qu'elle donne accès à la médina ou à la "capitale moderne". En effet à partir des entrées percées et dénommées à l'époque les "Trois Portes", ouvrant sur l'Avenue Moulay Hassan, elle est mise en valeur à l'intérieur par une rangée de bigaradiers et deux rangées de palmiers en contrebas. De l'autre côté, une rangée de palmiers leur répond en écho et accompagne la circulation. Toutes les entrées percées dans la muraille sont ainsi traitées de même que les repères du patrimoine de la ville indigène. La Tour Hassan est protégée par une zone non aedificandi de cinquante mètres qui la protège et renforce son jaillissement qui répond en écho à ceux des minarets de la Mosquée de la Qasba et de la grande Mosquée de Salé. Le Chella, enceinte délabrée, à l'arrière de la Résidence générale, regroupe sur une superficie de neuf hectares, en zone extra-muros, des vestiges archéologiques romains et pré romains et les tombeaux des princes Mérinides du XIVème siècle. Cet ensemble va bénéficier d'une de protection de 250 mètres autour de l'enceinte qui protège la Nécropole. De l'extérieur et de l'intérieur, la coulée verte embrasse tout sur son passage. Il en est de même des artères qui accèdent à la ville par les portes Bab el Had et Bâb La'lou. Sans compter les artères principales et leurs croisements ainsi que les petits parcs, les

parcs suburbains, les squares, les arbres d'alignement, etc, disséminées dans la ville moderne.

Forestier précurseur

Ce qui reste de cet héritage fait encore de Rabat , particulièrement, une ville verte et un témoignage de l'œuvre de Forestier en tant que précurseur. C'est de manière concomitante que l'urbain est traité dans ses composantes minérales et végétales et cela vaut pour toutes les grandes villes historiques et les villes modernes qui vont être édifiées, selon la nature des territoires et de l'histoire qui président à leur installation dans le Maroc sous Protectorat français.

Ainsi, l'empreinte de Forestier à Rabat, et bien plus généralement dans les autres villes du Maroc, est loin de se limiter aux deux jardins qu'il y a personnellement conçus , pas plus qu'au seul rapport qu'il a remis au Résident Général qui lui avait confié une mission de consultation en 1913. C'est une nouvelle vision qui est engagée, une nouvelle matrice qui est à l'œuvre, celle présentée dans ses publications antérieures et celle dont les objectifs étaient à la base des institutions dont il a été co-fondateur. C'est une œuvre inspirée par Forestier, une œuvre qui n'est qu'une étape dans un enjeu plus vaste qui dépasse de loin les villes et les territoires où elle a été expérimentée. C'est un savoir nouveau, né à la fin du XIXème siècle qui va être expérimenté au Royaume du Maroc sous Protectorat français sous Lyautey. C'est d'un tournant novateur dans l'urbanisme et la mise en œuvre d'un nouvel art urbain qu'il s'agit. C'est ce que Françoise Choay appelle un urbanisme « d'une modernité autre » (15). "Les écoles et les bibliothèques publiques ne sont pas édifiées et entretenues pour assurer des profits au trésor public, mais bien pour le progrès, l'éducation des esprits, l'augmentation des jouissances supérieures et la satisfaction de nos besoins artistiques. Les parcs, les jardins et les terrains de récréation sont de même nécessaires, non pas tant parcequ'ils ajoutent à la valeur des terrains de la ville, ce qui est pourtant une de leurs conséquences, que parcequ'ils doivent nous apporter la lumière, l'air et la vue de coins de verdure, réconfortante, rafraichissante, au milieu des fatigues et des soucis quotidiens de la vie des grandes villes, aussi parcequ'ils permettent aux enfants, aux jeunes gens, à tous les habitants, de vivre quelques heures chaque jour en plein air, ce qui est indispensable, surtout à mesure que la ville s'accroît et que la campagne en est plus éloignée." (16)

Ce polytechnicien, ingénieur des Eaux et Forêts, botaniste, paysagiste, conservateur des promenades de Paris ouvre la voie à un urbanisme où se conjuguent , convivialité, identité, embellissement, urbanité, esthétique, embellissement, hygiène, etc. pour composer un nouvel ordre urbain. Les villes ont besoin de la présence d'une nature médiatrice. Il n'y avait donc pas, selon Forestier, à créer d'abord le plan de la ville pour ensuite, tenter d'y insérer des jardins. Il fallait faire l'inverse, d'abord dessiner les jardins et ensuite aménager la ville autour d'eux. Car les jardins feront partie du futur patrimoine de la ville. En lisant les textes de Forestier, on a l'impression qu'il s'agit de textes récents et qu'on y trouve une vision d'aujourd'hui, alors qu'elle date d'un siècle.

NOTES

(1) En réalité la situation était bien plus complexe, le Maroc n'est que partiellement sous Protectorat français. Il subit une véritable partition. Le nord et le sud sont sous Protectorat espagnol avec Tétouan et Layoune comme capitale. Tanger est zone internationale sous souverainetés multiples et le centre (dit "Le Maroc utile ") est sous Protectorat français avec Rabat comme capitale.

(2) Il avait fait sienne la devise selon laquelle "l'architecture surtout, demeure l'une des vocations spécifiques de tout conducteur d'hommes qui prétend bâtir de l'histoire" (10) Guillaume de Tarde, "Lyautey, le chef en action" Paris, Gallimard, 1959, pp. 51 et 52.

(3) Expérience coloniale acquise, en Indochine et à Madagascar auprès de Gallieni puis à Aïn Sefra en Algérie. Il avait eu le temps de pratiquer, d'affiner à échelle réelle et de publier ses objectifs, ses méthodes et ses dessins de villes, de même qu'une stratégie d'occupation des territoires qui s'était révélée d'une grande efficacité.

(4) Lorsqu'il séjournait à Paris, Lyautey n'hésitait pas à rejoindre les réunions du Musée social, fondé en 1894 par le Comte de Chambrun avec Jules Siegfried et Emile Cheysson, où s'élabore la science de l'aménagement des villes. Il participait également aux réunions de la section d'hygiène urbaine et rurale créée en 1908 par Forestier. Section qui s'intéresse rapidement aux enjeux de l'aménagement et l'extension des villes. C'est là que Lyautey se lie d'amitié avec Jean Claude Nicolas Forestier qui était, par ailleurs, Conservateur des Promenades de Paris et membre fondateur de la Société française des architectes et urbanistes.

(5) Cf. "*Grandes villes et systèmes de parcs. France, Maroc, Argentine*" Editions Norma, Paris, 1997.

"*Jean Claude Nicolas Forestier 1861-1930. Du jardin au paysage urbain*". Actes du Colloque international sur J.C.N. Forestier. Paris 1990.

Publié, sous la direction de B. Leclerc, aux Editions Picard. Paris, 1994.

"*Jardins. Carnet de plans et de dessins par J.C.N. Forestier*" Paru en 1920, chez Emile Paul Frères Editeurs, puis chez Picard Editeur à Paris en 1994.

(6) A Paris, Séville, Barcelone, Lisbonne, La Havane, Buenos-Aires, Mexico, etc..

(7) "(...) relation étroite avec la section d'histoire urbaine et rurale créée en 1906 au sein du Musée social, dont elle tient sa façon d'articuler par la médiation de l'histoire une triple problématique, sociale, économique et esthétique, de la ville ; sa pratique de nouvelles échelles, d'aménagement découvertes dans un espace colonial, devenu sous l'égide de Lyautey (résident général au Maroc depuis 1912) un terrain d'expérimentation privilégié, pour l'urbanisme. », Françoise Choay, dans sa préface à "*Jean Claude Nicolas Forestier 1861-1930. Du jardin au paysage urbain*" , op. cit. pp. 13.

(8) A ce jour, au Maroc, Forestier reste très peu connu dans les milieux des architectes, des historiens de l'architecture, des historiens, des sociologues, des universitaires, des paysagistes et des étudiants en architecture. Mais ce n'est pas qu'au Maroc " Et si à la suite de ses grandes créations paysagées de Séville (1910-1924), de Barcelone (1915-1923), de La Havane (1926-1928) et de ses plans pour la restructuration de Buenos Aires (1924) le nom de Forestier est célébré en Espagne et en Amérique latine comme synonyme de renouvellement de l'art des jardins et de l'aménagement moderne des grandes villes, son œuvre n'y a cependant pas encore fait l'objet d'une étude approfondie ", Françoise Choay, op. cit., p. 14.

(9) Bénédicte Leclerc, in "*Jean Claude Nicolas Forestier 1861-1930. Du jardin au paysage urbain*" , op. cit. pp. 189.

(10) C'est Jean –Claude–Nicolas Forestier qui à recommandé l'architecte Henri Prost à Lyautey pour prendre la tête de la Direction des Services d'Architecture et d'Urbanisme du Protectorat.

(11) C'est ainsi que Lyautey explique ce qu'il désigne par le "mitage".

(12) Alors que le pays était principalement centré sur les deux capitales impériales

qu'étaient Fès et Marrakech, Lyautey l'a centré sur un axe urbain littoral en prenant Rabat comme capitale administrative et Casablanca comme capitale économique. A l'extrémité nord de cet axe, il créera la ville de "Port Lyautey", rebaptisée Kénitra à l'Indépendance. Une des conséquences de cette décision a été de l'ordre du symbole dans la mesure où jusqu'alors la Capitale du Royaume chérifien était avant tout la ville où séjournait le Sultan. A ce sujet, le Résident général a été très clair : "Il n'est jamais venu à la pensée de personne de décapitaliser politiquement aucune des villes impériales du Maroc, résidences alternatives des Sultans qui continueront, dans l'avenir comme dans le passé, à séjourner successivement dans chacune d'elles, maintenant ainsi l'équilibre politique entre les diverses régions de cet Empire si composite, si différent, pour longtemps encore, de nos Etats centralisés d'Europe. Il s'agit d'une chose beaucoup plus simple : la fixation du siège des services administratifs qui ne sauraient être nomades et qui ne peuvent, de toute évidence, être placés ailleurs qu'à la côte, au sommet des axes commerciaux du Maroc, à proximité des grosses agglomérations européennes, des intérêts économiques prépondérants." Discours de Lyautey, le 14 juillet 1913, devant la colonie française, cité par Arnaud Teyssier, in " Lyautey ", ed. Perrin, Paris, 2004.

(13) L'un des soucis dominants de Lyautey était de donner le sentiment aux "indigènes", que la guerre, si lourde qu'elle fût, était allégrement supportée par les Français. Pour cela, il imagina d'organiser des foires montrant que la vie économique se poursuivait, que les échanges continuaient à se faire et même à se développer. La première eut lieu à Casablanca, à la fin de 1915 et la deuxième à Fès en 1916. Celle de Rabat, en 1917, fit l'objet de soins tout à fait particuliers. Elle devait, en effet, contribuer à accompagner et à encourager l'aménagement urbain de toute la zone allant de Bâb er-Rouah à l'Aguedal. En raison de son importance et de ses objectifs multiples, la Foire de Rabat avait été inaugurée par le Sultan Moulay Youssef, le 19 septembre 1917. Le Sultan fut reçu par le Résident Général Hubert Lyautey qui lui présenta les nombreuses expositions, dans des pavillons spécialement réalisés pour l'occasion dont les conceptions avaient été confiées à des architectes de renom tels, entre autres, Albert Laprade, Adrien Laforgue et Tranchant de Lunel, etc. Cf. Témoignage de Jules Marrast, in "L'œuvre de Henri Prost", op. cit. pp. 63 et suivantes.

(14) D'autre part, à partir des entrées percées dans la muraille et dénommées, à l'époque, les "Trois Portes", c'est une véritable coulée de verdure qui pénètre en premier dans la "capitale moderne" et s'en va jusqu'au fleuve qui la sépare de Salé. En effet sur l'Avenue Moulay Hassan, le côté attenant au Palais impérial est zone non aedificandi, mise en valeur par une rangée de bigaradiers et deux rangées de palmiers en contrebas. De l'autre côté, une rangée de palmiers leur répond en écho et accompagne la circulation.

(15) Françoise Choay, op. cit., p. 13.

(16) "Grandes villes et systèmes de parcs. France, Maroc, Argentine.", op., cit., p. 57.